

Axe 2 : Relier les différents lieux de vie de la commune par les mode de transports doux

N°	Titre de l'action	pdf
2-01	Etudier la création d'itinéraires cyclables	(pdf)
2-02	Créer des parkings à vélo	(pdf)
2-03	Subventionner les véhicules électriques	(pdf)
2-04	Implanter des bornes électriques	(pdf)
2-05	Renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules propres	(pdf)
2-06	Etudier la faisabilité de nouveaux cheminements piétons	(pdf)
2-07	Signaler trottoirs et chemins	(pdf)

Etat d'avancement des taches en cours

Étudier la création d'itinéraires cyclables

- [\(Étudier la création d'itinéraires\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

Contexte et objectifs

L'utilisation du vélo peut être une alternative pouvant être proposée à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...). Pour faciliter, sécuriser et inciter à son usage, des voies cyclables doivent être développée. Ce projet a déjà été initié par la création d'une voie partagée entre le carrefour de la Font Neuve et le parc de loisirs.

L'objectif est de poursuivre cet effort en fonction des besoins des usagers.

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux ».

Étapes proposées

1. Identifier les besoins des usagers
2. Identifier la faisabilité de leur construction
3. Identifier des "boucles" avec les communes limitrophes

Porteur de l'action	Mairie, Conseil Général, CASA
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, Inauguration, Panneaux signalétiques

Partenaires techniques	Services techniques d'OPIO, Services techniques du Conseil Général		
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général, CASA, Ademe, Région PACA, Fonds Européens		
Indicateurs	Étude réalisée		
Budget	€ €		
Échéancier	⌚ ⌚		
Avancement	<input type="text"/>		
Projet 2-01	Date prochaine réunion	Statut	Budget
<input type="text"/>	jj/mm/aaaa	...	-

Pas de progres

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Créer des parkings à vélo

- [\(Créer des parkings à vélo\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

Contexte et objectifs

L'utilisation du vélo est une alternative pouvant être proposée à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...). Pour faciliter, sécuriser et inciter à son usage, des parkings à vélo doivent être créés dans tous les lieux publics. Certains ont déjà été installés à l'arrêt de bus Poudeirac, au parc de loisirs, à l'école primaire et au centre commercial.

L'objectif est d'augmenter le nombre de ces parkings.

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux ».

Étapes proposées

1. Recenser les besoins et identifier les lieux (écoles, arrêts de bus,...)

2. Construire les parkings à vélo

Porteur de l'action	Mairie, association des commerçants		
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, Inauguration, Panneaux signalétiques		
Partenaires techniques	Services techniques d'OPIO, Fubicy		
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général, CASA, Région PACA		
Indicateurs	Nombre de parkings		
Budget	€ €		
Échéancier	⌚		
Avancement			
Projet 2-02	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	jj/mm/aaaa	...	-

Des parkings ont été créés : - aux arrêts de bus - à l'école primaire - au centre commercial

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Subventionner les véhicules électriques

- (Subventionner les véhicules électriques)
- Évolution du projet
- Les comptes rendus de réunion

Contexte et objectifs

Le développement de véhicules électriques est en plein essor. Pour inciter l'achat de tels véhicules électriques, des subventions peuvent être mises en place par la municipalité (pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'une moto électrique, d'une voiture électrique,...).

L'objectif est de subventionner 10 véhicules par an, à concurrence de 30% du prix d'achat maximum ou 200 euros par foyer renouvelable une fois tous les 5 ans. Une facture sera exigée.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Faire le point sur l'action mise en place dans les autres collectivités de la Région.
2. Identifier le budget alloué aux subventions par catégorie de véhicules
3. Promouvoir la décision des élus

Porteur de l'action	Mairie
Communication	Tout azimuth
Partenaires techniques	Services techniques d'OPIO
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général, Région, ADEME
Indicateurs	Nombre de subventions attribuées
Budget	€ €
Échéancier	⌚ ⌚
Avancement	<input type="text"/>

Responsable : A déterminer

Projet 2-03	Date prochaine réunion	Statut	Budget
<input type="text"/>	jj/mm/aaaa	...	-

Rien n'a été fait

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Implanter des bornes électriques

- [\(Implanter des bornes électriques\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

Contexte et objectifs

L'usage des véhicules électriques est amené à se développer. Afin de faciliter leur utilisation la commune se doit de mettre en place les infrastructures permettant :

- D'accueillir ces véhicules (vélos, motos, voitures) dans les logements collectifs,
- De permettre la recharge de vélos électriques sur certains des parkings à vélo.

Aujourd'hui aucune infrastructure n'est en place (places de parking réservées, bornes de recharge).

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier les emplacements réservés à ces véhicules propres sur les parkings des logements collectifs
2. Identifier les lieux pouvant accueillir les bornes vélos
3. Implanter les bornes

Porteur de l'action	Mairie
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, Panneaux signalétiques
Partenaires techniques	Services techniques d'OPIO, ADEME
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Région, ADEME
Indicateurs	Nombre de bornes disponibles
Budget	€ € €
Échéancier	⌚ ⌚
Avancement	<div style="width: 10%; height: 10px; background-color: #4f81bd; border: 1px solid #ccc;"></div>
Projet 2-04	Date prochaine réunion Statut Budget
	jj/mm/aaaa ... -

Pas de progres

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules propres

- [\(Renouveler le parc automobile municipal avec des véhicules propres\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

Contexte et objectifs

Le développement de véhicules électriques et hybrides est en plein essor. Afin d’être exemplaire et motrice, la municipalité se doit de montrer l’exemple en utilisant elle-même le moyen de transport le plus propre et le plus adapté : vélos, motos, voitures ou utilitaires électriques ou hybrides.

Cette action s’inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux» et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier le parc existant des véhicules et leurs usages
2. Lors de chaque renouvellement, effectuer une étude visant à remplacer ce véhicule par un véhicule moins polluant

Porteur de l'action	Mairie		
Communication	Feuille d’OPIO, site Web, article Nice Matin		
Partenaires techniques	Services techniques et administratifs d’OPIO		
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Région, ADEME		
Indicateurs	Nombre de véhicules électriques, hybrides ou thermiques, et dans ce cas en indiquant leur position dans l’étiquette de l’ADEME		
Budget	€ € €		
Échéancier	⌚ ⌚		
Avancement	<input type="text"/>		
Projet 2-05	Date prochaine réunion	Statut	Budget
<input type="text"/>	jj/mm/aaaa	...	-

Un vehicule a ete achete. Des batteries ont ete achetees. Son utilisation a ete une mauvaise experience (autonomie tres limitee) Le vehicule a ete vendu.

Sur les autres vehicules, les besoins d'usage en urgence sont un frein.

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Étudier la faisabilité de nouveaux cheminements piétons

- (Étudier la faisabilité de nouveaux cheminements piétons)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

La marche à pied peut être une alternative à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...).

De nouvelles infrastructures doivent donc être mises en place pour développer ce moyen de transport. Actuellement, peu de trottoirs permettent une marche en toute sécurité. Quelques sentiers s'ouvrent pour inciter les personnes à se déplacer à pied : pour aller de San Peyre au collège du Rouret, du chemin du Sioresq à Chateauneuf, du chemin des Eigages au chemin du Saut, du chemin du bois fleuri au chemin des Toudres coté Valbonne. 2 autres itinéraires seront étudiés dans les fiches 1-04 et 1-05.

L'objectif de cette fiche est l'identification d'autres itinéraires que les habitants pourraient emprunter.

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Lancer une étude visant à identifier de nouveaux itinéraires piétons
2. Entretien trottoirs et sentiers

Porteur de l'action	Mairie		
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, marches collectives de découvertes		
Partenaires techniques	Services techniques et administratifs d'OPIO		
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général		
Indicateurs	Étude réalisée		
Budget	€		
Échéancier	🕒🕒		
Avancement	<div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #4f81bd; border: 1px solid black;"></div>		
Projet 2-06	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	jj/mm/aaaa	...	-

Des chemins de randonnées ont été créés.

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- ~~Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources~~
- ~~Épanouissement de tous les êtres humains~~
- ~~Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations~~
- ~~Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables~~

Signaler trottoirs et chemins

- [\(Signaler trottoirs et chemins\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

Contexte et objectifs

La marche à pied peut être une alternative à la voiture pour des trajets spécifiques (court, peu de volume à déplacer,...).

La création de nouvelles infrastructures (trottoirs et sentiers) permettant de se déplacer à pied sur la commune doit s’accompagner d’une signalétique adaptée. L’objectif est de signaler la totalité des itinéraires.

Cette action s’inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux» et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier les trottoirs et sentiers communaux à signaler
2. Identifier le lieu des panneaux de signalisation et les informations (distance, durée,...)
3. Choisir une signalétique en matériaux durables
4. Implanter la signalétique

Porteur de l’action	Mairie, Conseil Général
Communication	Feuille d’OPIO, site Web
Partenaires techniques	Services techniques d’OPIO
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Conseil Général
Indicateurs	Nombre de panneaux implantés
Budget	€ €
Échéancier	🕒
Avancement	<input type="text"/>

Projet 2-07	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	jj/mm/aaaa	...	-

Des chemins ont été créés avec leur signalétiques associés (panneaux du CG06).

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe2&rev=1352460142>

Last update: **06/07/2014, 13:57**

